



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal du 29 décembre 2005

Décisions

www.wemmel.be
info@wemmel.be

Application de l'article 28 du décret du 28 avril 1993 et du décret du 15 juillet 2002, tenant le règlement de la tutelle sur les communes.

SEANCE PUBLIQUE

1. Prise en connaissance prestation de serment conseiller CPAS
Prise en connaissance prestation de serment de M. Beernaert C.
2. Prise en connaissance approbation modification au budget 1 et 2 – exercice 2005
Budget ordinaire : 8.042.667,13 €
Budget extraordinaire : 769.093.63 €
3. Rapport annuel 2004
Approbation à l'unanimité
4. Budget ASBL Wemmel-Sport – exercice 2006
Approbation à l'unanimité
Dépenses : 162.901 €
Recettes : 60.350 €
Subvention communale : 105.551 €
5. Budget ASBL Pro-Humanitate – exercice 2006
Approuvé à l'unanimité
Recettes : 808.600 €
Dépenses : 808.600 €
6. CPAS Budget 2006 + note
Approuvé à l'unanimité
7. Budget communale - exercice 2006
Budget ordinaire : approuvé avec 13 voix pour et 5 contre
+ 7.304.337,81 €
Budget extraordinaire : approuvé avec 13 voix pour et 5 contre
+ 769.323.63 €
8. Détermination impôts divers
9. Procédure en annulation de l'autorisation d'environnement BIAC.
Autorisation continuation procédure
Approuvé à l'unanimité
10. Demande de montée en classe de la commune : Approuvé à l'unanimité
Demande auprès du ministre pour l'affectation dans la classe 16
11. Procédure en appel Wemmel/Tractebel
Approuvé avec 17 voix pour et une abstention
12. Attribution prime linguistique
Rayé
13. Approbation cahiers des charges + estimation – Fleurissement rues de Wemmel

- Approuvé à l'unanimité
Approbation cahiers des charges et estimation à 12.500 € procédure de négociée
14. Approbation convention égouts rue Remeker.
Avec 14 voix pour et 4 abstentions
Approbation projet de convention
15. Approbation convention de collaboration « Mesures judiciaires alternatives »
Approuvé à l'unanimité
16. Convenant remplacements de courte durée communauté d'école « De Rand Ned »
Approuvé à l'unanimité
17. Accès à NIBIS
Rayé
18. Approbation déclaration politique « Welzijn op het Werk »
Approuvé à l'unanimité
19. Convention concernant l' épuration d'eau
Approuvé à l'unanimité
Exécution en propre régie
20. Détermination taxe communale pour l' épuration d'eau
Approuvé à l'unanimité
Fixation de la taxe communale à 0,6605,€par m3 pour l'épuration d'eau potable
21. Approbation augmentation dépenses pour l'extension de l'école francophone
Avec 13 voix pour et 5 contre
Approbation d'une dépense supplémentaire de €175.457,29

SEANCE A HUIS CLOS

22. Désignation fonctionnaire de contrôle dans le cadre de Vlarem
23. Délit de bâtir – recours en réparation
24. Personnel école néerlandophone
25. Personnel école francophone
26. Démission pédiatre (crèche)
27. Désignation fonctionnaire sanctionnant (amendes communales)

Cette liste peut être consultée au secrétariat – av. Dr. H. Follet 28 – 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et ce jusqu'au 20 janvier 2006.

Wemmel, le 5 janvier 2006

Par ordonnance :
Le secrétaire
(s) Mad. J. Luykx

Le bourgmestre
(s) M. Van Langenhove